



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 2 avril 2025

Nous entamons la Formation Spécialisée du CSAL du 2 avril 2025 avec une déclaration liminaire dans laquelle nous rappelons notamment que la CGT Finances Publiques est attachée à un dialogue social respectueux, constructif et garant de la défense des intérêts des agents que nous représentons. Or, nous constatons une dégradation continue du dialogue social sous l'impulsion de l'Administration. Sur les différents points que nous abordons, le directeur ne prend pas d'engagement, mais se dit ouvert au dialogue, sans pour autant donner de date pour ouvrir la discussion qui selon nous s'imposerait.

La direction, ou plutôt doit-on maintenant dire de façon plus militaire l'équipe de commandement, commence par les bonnes nouvelles :

Un nouveau médecin arrive le 14/04 pour le Rhône (partagé à moitié avec la Saône-et-Loire). Une infirmière est arrivée également en Saône-et-Loire (partagée à moitié avec l'Ain) depuis le 17/03. Également un recrutement d'ISST est en cours. Pour les autres départements en revanche, la situation semble bien moins réjouissante. Il reste, uniquement à Nevers, un suivi possible grâce au service Santé et sécurité au travail inter fonction publique de la Nièvre.

Ensuite, et c'est beaucoup moins réjouissant, on traite l'agression de deux de nos collègues à la sortie de l'ESI de Grenoble le 27/02. Immédiatement informés, nous avons demandé en intersyndicale que l'agression soit reconnue en accident de service, que le DUERP soit mis à jour pour inclure les agressions externes, que des mesures de protection des agents (notamment présence policière) soient mises en place.

L'administration nous a suivi sur tous ces points. La réunion d'aujourd'hui était également l'occasion de nous tenir informés sur les suites. À ce jour les agresseurs n'ont pas été identifiés et les rondes policières continueraient. Elles sont très discrètes, car personne ne les a vues à l'ESI...

Point suivant : la note d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2025-2026. On vous épargne les 15 pages de lecture et les deux heures de discussion qui peuvent se résumer en une phrase « beaucoup de bonnes intentions sans aucun moyen pour les réaliser ». C'est même pire que ça car en lisant entre les lignes on craint fortement une purge sur le montant des budgets alloués à la formation spécialisée du CSAL.

D'ailleurs pour le point budgétaire, on en est à un stade où les montants alloués pour l'année ne sont toujours pas connus (on est en avril tout de même...), ce qui nous oblige à des acrobaties budgétaires pour pouvoir programmer des dépenses nécessaires (formations, fournitures, etc.).

Nous avons appris l'existence d'une fiche réflexe pour détecter et accompagner les personnes victimes d'addictions ainsi qu'une plateforme e-formation MENTOR, le tout se trouvant sur Alizé. Bonne chance pour les retrouver, car c'est loin d'être intuitif.

Si vous êtes intéressés par les formations MENTOR ou BAGHEERA (IGPDE), la direction vous invite à dégager du temps en bonne intelligence avec votre chef de service. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

La direction nous rappelle que depuis fin 2024 Sign@lfp permet de faire des fiches de signalement internes. Elles servent à signaler des incidents entre collègues, y compris avec son chef de service. Là aussi, la direction ne comprend pas que les agents puissent encore hésiter à faire ce type de signalement.

La formation spécialisée est également l'occasion de présenter le rapport de visites que nous avons effectué à Meyzieu et à la CID de la nouvelle cité administrative de l'État (NCAE) de Lyon le 09/12/24.

Sur Meyzieu, nous avons constaté une industrialisation du site avec toujours plus de machines, toujours plus de bruit, toujours plus de poussière à évacuer, mais également des moyens mis en place pour éviter des accidents, une gestion des risques qui a fait bien du chemin. Comme quoi, quand on met les moyens, c'est possible...

Nous avons notamment demandé si le suivi des équipements individuels de protection (EPI) était rigoureux. L'administration nous a assurés que les chaussures de sécurité et les bouchons d'oreille sont très suivis et qu'il n'y a aucun problème de renouvellement.

S'agissant des visites médicales, on nous a assurés que tous les opérateurs (caristes et autres) passent une visite annuelle.

Concernant les harnais de posture dont nous avons déploré depuis le début (2023) des couacs de communication et une opportunité manquée, l'administration persiste dans un discours qui est de dire que ces équipements sont disponibles et fonctionnels.

Nous avons également demandé et obtenu un dégagement des issues de secours (une était bouchée) et eu la promesse que les bandes plastiques (rideaux de porte) séparant les quais de chargement de l'atelier, qui peuvent provoquer des accidents quand elles s'opacifient, seraient toutes remplacées.

Enfin nous avons abordé les difficultés de charge, de planning, de congés, liées principalement à la campagne DPR. La réponse va dans le sens où il n'y a pas de marge de manœuvre sur les charges (ce sont les bureaux métier qui décident seuls ?). Unique réponse : l'embauche de vacataire dont on a compris que la compétence peut fortement varier. C'est donc comme nous l'avons indiqué « quitte ou double », mais fait-on une bonne politique sur ce type de pari ?

Sur la NCAE, nous avons relevé des problèmes liés au bâtiment (chauffage, installation électrique), la lourde charge des collègues de la CID lors de l'installation initiale et une situation assez étrange de locaux encombrés (plusieurs mètres cubes d'emballage de téléphones portables et d'écrans) laissés par la DRFiP pour lesquels aucune solution ne semble possible.

On a relevé également que les collègues de la CID n'ont pas droit, au contraire de tous les autres occupants de la NCAE ou presque à des bureaux réglables en hauteur. Pourtant cette fonction est très utile aux métiers des CID. Sur ce point, la réponse de l'administration manque de clarté ; on engage nos collègues à formaliser une demande pour des bureaux réglables en hauteur.

Quelques points divers pour terminer sur les différents sites de la DiSI RAAB :

Concernant la CID 26, on a noté une sensation de froid liée aux normes de chauffage. Les locaux sont chauffés de façon réduite le week-end. Le directeur s'est engagé à prendre contact avec la direction de la Drôme pour régler ce problème.

Concernant le PSN plateau à Lyon, nous craignons une fermeture manu militari de la mission et sommes en attente de précisions du directeur sur le sujet.

Concernant Clermont, le bâtiment Parlette aurait vocation à être vendu et tous ses occupants rapatriés vers Guichard. A-t-on la place et le budget ? On compte sur la vente pour financer les travaux ? Encore un pari audacieux... Sur tous ces sujets le directeur a une réunion en mai et pourra tous nous rassurer on l'espère lors de la prochaine formation spécialisée qui se tiendra en juin dans les nouveaux locaux de Grenoble.

Vos représentants : Sylvie Marcel, Assma Boukhris, Jean-Eudes Bour, Olivier Delemar ainsi que les experts Michel Celsio, Laurent Guibourd-Ribaud-Blondin et Arnaud Bourdin.